



Plan d'épargne retraite

Les 10 meilleurs PER identifiés: jusqu'à 18.10%/an*

0%

Quelle est votre situation familiale ?

Le PER en bref



LE PER c'est quoi ?

Le plan d'épargne retraite (également appelé PER) est un dispositif d'épargne à long terme. Il permet au particulier de se constituer une épargne pour compléter ses revenus au moment de la retraite. L'épargne constituée peut être récupérée sous forme de rente ou de capital en fonction du choix de l'épargnant au moment du déblocage du plan. Le PER est un produit d'épargne qui permet aussi de réduire le montant de ses impôts.



Qui peut bénéficier du PER ?

Le PER est ouvert à tous, et ce indépendamment de la situation professionnelle. Ce dispositif d'épargne est valable pour les salariés, les fonctionnaires, les travailleurs indépendants ou les demandeurs d'emploi.



Quand débloquer le PER ?

En général, l'épargne est débloquée à l'arrivée de la retraite (mais pas toujours). Le titulaire peut alors opter pour une sortie en rente viagère, une sortie en capital ou une combinaison des deux méthodes.

F.A.Q.

- ✓ Existe-t-il différents PER ?
- ✓ Comment alimenter son PER ?
- ✓ Quand est-il possible de libérer son épargne ?
- ✓ Qui peut bénéficier du plan d'épargne retraite et comment souscrire ?
- ✓ Comment savoir quelle somme verser sur un PER ?
- ✓ Est-il possible de transférer son PER ?
- ✓ Le PER est-il un dispositif d'épargne modulable ?
- ✓ Quel est l'avantage fiscal sur les versements volontaires (pour un Salarié sur un PER individuel) ?
- ✓ Quel est l'avantage fiscal sur les versements volontaires (pour un indépendant sur un PER individuel) ?
- ✓ Quel est l'imposition de la rente ou du capital d'un PER ?

Rendements 2017-2022

Les données statistiques suivantes sont présentées à titre informatif uniquement, dans le but de vous permettre de comparer les produits d'épargne.

| | Rendement fonds euros | Rendement CAC40 | Inflation en % | Rendement livret A |
|------|-----------------------|-----------------|----------------|--------------------|
| 2017 | 1.48% | 9.26% | 1% | 0.75% |
| 2018 | 1.53% | -10.95% | 1.9% | 0.75% |
| 2019 | 1.56% | 26.37% | 1.1% | 0.75% |
| 2020 | 1.55% | 7.14% | 0.5% | 0.50% |
| 2021 | 1.28% | 28.85% | 1.6% | 0.50% |

Important: * Le rendement des fonds en euros est net des prélèvements sociaux
** L'indice des prix à la consommation (IPC), calculé en France par l'Insee.

- + Pourquoi un plan d'épargne retraite ?
- + Puis-je déduire les versements de mon revenu imposable ?
- + Dans mon entreprise, le PERCO devient PERECO. Que se passe-t-il ?